



Syndicat Intercommunal

De CAMMAOU

DEMANDE DE RACCORDEMENT "EAUX USEES"

LE PROPRIETAIRE (Maitre d'Ouvrage)

Non Prénom (Raison sociale) :

Demeurant :

.....Tel :

Je soussigné :

Ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Président du S. I. de CAMMAOU, l'autorisation de raccorder sur le réseau public d'assainissement ma (mes) canalisation (s) nombre :

Propriété sise :

Cadastrée section :n° de parcelle (s) :

Permis de construire n° :délivré le :

L'ENTREPRENEUR

Entreprise :

Nom Prénom du responsable :

Adresse :

.....Tel :Fax :

Pièces à joindre à toute demande

- Plan de situation
- Chèque de paiement de la PAC (3 000 €) par raccordement à l'ordre de la Trésorerie de Castries ou justificatif de paiement à la Trésorerie de Castries.

ACCORD DU PRESIDENT DU Syndicat Intercommunal de CAMMAOU

La demande est acceptée dans les conditions suivantes :

- Les travaux de raccordement sur la collecte publique ne peuvent être exécutés que par l'organisme contractuellement en charge de l'assainissement.

- Les travaux exécutés sur le domaine public feront l'objet de contrôles d'étanchéité et de réalisation dans les règles de l'art.

Date :

Le Président du S. I de CAMMAOU
Henri VIGOUROUX